

Antilimaces à rapidité d'action variable



Des essais pluriannuels Arvalis montrent des différences d'efficacité immédiatement après l'application des antilimaces, selon les produits et la température.

Métaldéhyde ou phosphate ferrique: le choix d'un antilimace se résume à ces deux matières actives sur grandes cultures en France. Le phosphate ferrique est un des rares produits de biocontrôle utilisés à large échelle sur céréales, colza et autres cultures. Mais le métaldéhyde, commercialisé depuis des lustres, reste la molécule la plus utilisée. Des essais récents menés par Arvalis révèlent des différences de rapidité d'action sur chacune de ces molécules. « *Le métaldéhyde se caractérise par son effet choc plus important que le phosphate ferrique. Un à trois jours après l'application (à J+1 et J+3), la différence d'efficacité est significative*

LES DÉGÂTS DE LIMACES sont plus rapidement contenus par les produits à base de métaldéhyde, sauf s'il fait froid au moment de l'application.

en faveur du métaldéhyde. Mais à J+8, la mortalité des limaces s'égalise entre les deux solutions, présente François Brunisholz, ingénieur Arvalis spécialiste de la lutte contre les ravageurs. Le phosphate ferrique agit plus lentement que le métaldéhyde mais la consommation des végétaux est stoppée. »

L'action du métaldéhyde ralentie sous des températures froides

Malgré tout, en termes de surface défoliée par les limaces, les différents essais montrent un avantage au métaldéhyde dans les premiers jours après l'application. Précision: il existe un produit associant les deux matières actives: Metarex Duo. Cet antilimace montre la même rapidité d'action que les produits à base de métaldéhyde. Outre le pourcentage de limaces mortes et la consommation des végétaux, les spécialités ont été testées également sur le nombre de limaces malades en conditions

contrôlées. Sur ce point, ce sont les différentes spécialités à base de métaldéhyde (5 testées) qui montrent le plus d'effets. Mais on ne sait pas si une limace malade réduit sa consommation de végétaux.

Chose étrange, des essais à température faible au moment de l'application (6°C) ont montré un ralentissement de l'action du métaldéhyde. « *La molécule perd son effet choc dans ces conditions, remarque François Brunisholz. Le phosphate ferrique, quant à lui, conserve son mode d'action qui est du même niveau que celui du métaldéhyde dès les premiers jours après l'application. »*

Des différences d'action liées aux coformulants

Dans ce froid, le produit à base de phosphate ferrique de De Sangosse (IronMax Pro) semble montrer une meilleure efficacité que celui de Certis (Sluxx HP). « *Sluxx HP semble mettre plus de temps à tuer les limaces. Dans un essai, à J+3, son efficacité est de 30 % contre 70 % à IronMax Pro. Ce sont a priori les coformulants qui entrent en jeu dans cette différence, précise le spécialiste d'Arvalis. À J+8, les produits présentent la même efficacité. »* Les essais ont été menés en conditions semi-contrôlées (cages extérieures) ou contrôlées (enceinte climatique) et non en plein champ. Tous ces résultats restent à confirmer dans d'autres essais. ©

Christian Gloria

Des conditions de stockage plus strictes pour le métaldéhyde à 3 %

Les antilimaces contenant 3 % de métaldéhyde ou plus doivent plus que jamais être stockés en local phyto. Ces produits sont dorénavant classés « reprotoxiques de catégorie 2 » (phrase H361f) et entrent donc dans

la catégorie des produits CMR (cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques). Ils doivent respecter des règles de stockage strictes en les isolant des autres phytos. Ces règles découlent d'un règlement européen entré

en vigueur le 9 mars 2020 et dont l'application sera obligatoire à compter du 9 septembre 2021. Prévoir donc une place à part pour ses sacs d'antilimaces à plus de 3 % de métaldéhyde.

Source : zerodansleau.fr